

Direction Générale
 Mission planification programmation
 Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°DEL2023_115
SÉANCE DU 16 MAI 2023

09 - DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (SDIL) ET FONDS VERT PROGRAMMATION 2023

Des travaux peuvent être subventionnés par l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'investissement Local (DSIL) ou par les fonds vert, ou au titre du FNADT. Aussi, il est proposé de présenter les dossiers suivants :

	Montant € TTC (dossier déposé)	Montant € Ht (dossier déposé)	DSIL 2023	Fonds vert 2023	FNADT 2023	Autres financeurs envisagés	Reste à charge de la commune
Ecole Noblet	1,570,000 €	1,308,333 €	460,000 €	150,000 €		150,000 €	548,333 €
Restaurant Noblet	750,000 €	625,000 €	250,000 €				375,000 €
Ecole Polle	422,615 €	352,179 €	48,488 €				303,691 €
Ecole Doisneau	6,770,000 €	5,641,667 €		1,000,000 €		1,000,000 €	3,641,667 €
Palais des sports	28,000,000 €	23,333,333 €			500,000 €	13,700,000 €	9,133,333 €
Plateau piétonnier	7,400,000 €	6,166,667 €	313,517 €			2,800,000 €	3,053,150 €
SDAL	4,000,000 €	3,333,333 €	996,988 €				2,336,345 €
Shéma Directeur des pistes cyclables	2,100,000 €	1,750,000 €	700,000 €				1,050,000 €
Locaux Prévert	601,462 €	501,218 €	136,700 €				364,518 €
Démolition construction salle polyvalente Camping Saline	600,000 €	500,000 €	200,000 €				300,000 €
Sanitaires salle des fêtes Cherbourg	250,000 €	208,333 €	83,334 €				124,999 €
Total	52,464,077 €	43,720,064 €	3,189,027 €	1,150,000 €	500,000 €	17,650,000 €	21,231,037 €
% de financement année 2023			7 %	3 %	1 %	40 %	49 %

Les subventions obtenues viendront en déduction du financement propre à la collectivité.

Les présentes opérations seront impérativement engagées au plus tard le 31 décembre 2023.

Le conseil municipal est invité à accepter les plans de financement des projets présentés ci-dessus qui feront l'objet de demandes de subventions suivant les montants indiqués, au titre de la Dotation De Soutien de l'Investissement Local, du Fonds vert, du FNADT.

Vu l'avis favorable de la 1^{ère} commission et après en avoir délibéré, le conseil adopte.

Heure de vote : 17h52		Nombre de votants : 53	
<u>Pour</u> : 53	<u>Contre</u> : 0	<u>Abstention</u> : 0	<u>NPPV</u> : 0

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche
Conseil municipal du 16 mai 2023

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :

Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 44

Date de la convocation et de son affichage : 5 mai 2023

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le seize mai à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 5 mai 2023 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit - BERNARD Christian - BROQUAIRE Guy - COUPÉ Stéphanie - DUFILS Gérard - DUVAL Karine - FAGNEN Sébastien (mandataire AMBROIS Anne jusqu'à son arrivée 18h53) - FRANÇOISE Bruno (arrivée : 17h45) - GENTILE Catherine - GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle - HÉBERT Dominique - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - ISOIRD Valérie - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel - HAMON-BARBÉ Françoise - LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie - LE POITTEVIN Lydie - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie - LEPOITTEVIN Gilbert -MAGHE Jean-Michel - MARTIN Patrice - MORIN Daniel - PECORARO Yvonne - PERRIER Didier - PLAINEAU Nadège - RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SAGET Eddy (arrivée : 17h50) - SIMONIN Philippe - SOURISSE Claudine - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel - VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BERHAULT Bernard a donné procuration à ROUELLÉ Maurice
BOUSSELMAME Nouredine a donné procuration à BERNARD Christian
CATHERINE Arnaud a donné procuration à LEFRANC Bertrand
HÉBERT Karine a donné procuration à SAGET Eddy
HUREL Karine a donné procuration à AMIOT Florence
LEQUILBEC Frédéric a donné procuration à BROQUAIRE Guy
MARGUERITTE David a donné procuration à HÉRY Sophie
MORIN Lucie a donné procuration à SIMONIN Philippe
TARIN Sandrine a donné procuration à FRANÇOISE Bruno

ABSENTES

MARGUERITTE Camille
PIC Anna

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 - CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 19/05/2023

Reçu en préfecture le 19/05/2023

Publié le 19/05/2023



ID : 050-200056844-20230517-DEL2023_115-DE